L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 13 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronse et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A **VENDRE**—Pour cause de départ, un établissement d'épicerie et de fourrage bien connu et établi depuis 17 ans. Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux, coin Poiogne et Dauphine, 3me district.
10 juin—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

W. H. McLellan vs Fred. Raichle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 3 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michael Gernon, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'ilet numéro vingt deux, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer le 1er avril 1848, déposé au bureau de Adolphe Mazureau, ex-notaire public en cette ville, pour référence, et mesure trente-deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles; ensemble avec le tout et en partie les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

PAR LE CONSTABLE.

Frank E. Rainold vs Crescent Brush Manufacturing Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, Lne.—No 20,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 26me jour de juin 1894 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une machine à coudre pour le cuir. 24 plumeaux pour comptoirs et 891 brosses assorties "plus ou moins."

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 26

Louis E. Chaplain vs. Mlle Alice Reed.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 20,421—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 34 de la rue Sud Bassin, entre Gasquet et Commune, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 25me jour de juin 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 25.

Theodore A. Ray et Henry M. Barker vs. N. O. Levens.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 26,459 et 26,460.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 15 juin 1894, à 3 heures P. M., au No 114 rue du Camp, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un régistre, une glacière, un pupitre, grillages en fer etc. et un wagon à ressorts à quatre roues, un jeu de harnais.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
5 juin—5 12 15

R. L. Pettigrew, agent of Seth Thomas Clock Co vs J. F. Fergason.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,057. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'entrepôt du plaignant No 565 rue Dryades entre le chemin Félicité et la rue St-André dans le Quatrième District de cette ville, MARDI, le 19me jour de juin 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un wagon à quatre roues, un cheval bai et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
6 juin—6 12 19—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,941—Division B—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Barlow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
12 juin—12 16 21

Succession de James Grennon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,66—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas J. Stanton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE,
Greffier.
8 juin—8 12 17

Succession de Lucy Ann Waters ou Walters et Augustus Waters, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,766—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Coor, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
3 juin—3 7 12

Succession de Mary Clarke, née Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,381—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
9 juin—9 13 17

Dans l'affaire de l'absente Thérèsa Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,888 — Division A. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de l'absente Thérèsa Jacobs; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 juin—5 9 13

In re succession de Mlle Ann Miller, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,864—Division B—Attendu que John Watt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur, dans la succession de Mlle Ann Miller, absente, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 juin—5 9 13

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,829 — Division E—Joseph Wagner vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Joseph Wagner, soit convoquée et tenue pardevant F. J. Aleix, notaire, en son bureau, No 137 rue Gravier, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de juillet 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1894.
Signé: GEORGE H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 mai—30—juin 10 19 30

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'une propriété de valeur, sur l'Avenue Louisiana et la rue St-Denis.

(Dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana les rues St-Denis, Dryades et Delachaise.

Plan de laquelle sera exposé à la Bourse.

Sidney A. Calongne vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,322.—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs. Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Louisiana Avenue les rues St-Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'ilet No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 20 avril 1885; une esquisse du dit ilet est annexée pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 18 juillet 1890; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue St-Denis.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre situés dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus désignés comme lots numéros six, sept et onze sur le dit plan mentionné ci-dessus du faubourg Plaisance, annexé au dit acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire public. Les lots six et sept sont adjacents l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro onze mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est borné sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Louisiana par le fond des divers Nos six à dix, les deux inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Chapman vs Old African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 31,066—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé au coin des rues Howard et Cypress, en cette ville et décrit comme suit ou portion de terre dans l'ilet (361) trois cent soixante-un, dans le Premier District, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Freret, mesurant (92') quatre-vingt douze pieds de face à la rue Howard (81') quatre vingt un pieds de large dans le fond sur (125') cent vingt cinq pieds de profondeur, la dite propriété est composée de tous les lots (215 et 216) deux cent quinze et deux cent seize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juillet 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur, etc., par le Shérif.

Edward W. Burbank, vs Henry Theze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans et à un certain bail entre Michael Hackett et la Ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 2 décembre 1885, de certains lots de terre dits comme suit: Deux certains lots ou certaines portions de terre faisant face à la rue Melpomène, dans le premier district de cette ville, un ilet situé dans l'ilet compris entre les rues Melpomène, Baronne, Dryades et Thalie, et l'autre dans un ilet compris entre Melpomène, Baronne, Dryades et Terpsichore, mesurant chacun trente-huit pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de cent quatre-vingt-torze pieds six pouces (moins quatre pieds pris sur la façade de chaque lot pour l'élargissement du trottoir rue Melpomène) sur une ligne parallèle au marché Dryades, les deux portions de terre sont limitrophes sur leur ligne de côté vers la rue Dryades à un espace s'étendant de toute leur longueur de la façade au fond et mesurant vingt-six pieds de large de la ligne de côté des dits lots à une courbe du dit marché Dryades et ont chacun dans le fond une allée de treize pieds de large qui restent pour un chemin public ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels bail, bâtisses et améliorations ont été vendus par Michael Hackett au défendeur Henry Theze d'après un acte passé pardevant le dit Taylor, notaire public, en date du 19 mai 1890. Le tout sujet à un bail du dit lobal, bâtisse et améliorations par le dit Henry Theze à Abraham Oldstein d'après un acte passé pardevant Edgar M Cahn, le 29 février 1892, et renouvelé par un acte entre les dites parties pardevant le dit notaire, daté le 31 octobre 1893, copies de tous les dits actes et copies des ordonnances de la ville auxquelles on se réfère ici sont enregistrées dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumera au dessus du montant de son enchère, le paiement du loyer du bail ci-dessus à raison de $240.00 par an à partir du 1er jour d'octobre 1894.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc. - Bail et droit d'occupation.

H. W. Breitling versus Mme J. G. Schlosser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,954.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° **Un lot assorti de meubles de ménage**, etc., selon l'inventaire.

2° **Tous les droits, titres et intérêts** de la défenderesse au bail de la maison No 466, Avenue St-Charles, fait par Mme S. M. Rivers, le 2 janvier 1894 avec la défenderesse, et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1894, à un loyer mensuel de $25.

3° Et dans le cas où le dit bail ne se vendrait pas, il sera offert en vente le droit d'occuper la dite maison No 466 Avenue St Charles, à partir du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7 juin—7 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses en bois à deux étages bien situées et rémunératives

Nos 274 et 276 rue Baronne,

Louées actuellement à raison de $360 et $480 par an, respectivement.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,723.

W. T. Richards vs. E. S. Whitaker.—Procès No 42,727.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant Avenue Howard) les dits lots sont adjacents l'un à l'autre; le lot No "Deux" mesure dix-sept pieds onze pouces de face à la rue Baronne sur cent quatre vingt-douze pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No Trois mesure dix-huit pieds de face à la rue Baronne sur cent quatre-vingt-douze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, d'après une esquisse de W. T. Thompson, ex sous-voyer et enregistrée au bureau du greffier de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans les affaires ci-dessus comme suit:
Lot No 2 et bâtisses saisis dans le dit procès No 42,723.
Et Lot No 3 et bâtisses saisis dans le dit procès No 42,727.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—juil 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DES—

USINES DE LA COMPAGNIE

—DE—

Brasserie d'Alger,

De Construction Moderne et ayant une vaste exploitation.

—SITUÉES DANS LE—

CINQUIÈME DISTRICT

—DE LA—

Ville de la Nouvelle-Orléans

—SUR LA—

Rive Ouest de la Rivière Mississipi,

—VIS-A-VIS LA—

Rue Julie.

A L'ENCAN,

—DANS L'AFFAIRE DE—

LA BANQUE LAFAYETTE

DE ST-LOUIS

—VS—

La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans la susdite affaire, le 21 février 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir:

Les usines de la Compagnie de Brasserie d'Alger situées dans le Cinquième District de cette ville, les dites usines consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, renfermant un appareil à brasser, tel que cuves à fermentation, réservoirs à lager, "chip tanks," "Bunging apparatus,"—2 bouilloires, machine à vapeur de 75 chevaux, une autre machine à vapeur de 30 chevaux, 1 "Hop Jack," 1 pompe à bière, 1 chaudière à bière avec tuyau à connections en cuivre, tuyau à connection pour vapeur, pompes d'eaux chaude et froide, pompes automatiques, 1 "wash tub," 1 moulin à houblon, ascenseurs à houblon, 1 condensateur et 1 condensateur préliminaire, 1 baquet à riz, 1 balance stationnaire Fairbank, 1 pompe "Attemperator," réservoir à eaux chaude et froide, 1 réfrigérateur Bantelot et réservoir à bière avec "pan" à bière et tuyaux à connections, 1 ascenseur Reed, aussi une écurie en bois.

Le terrain compris dans la dite vente, est comme suit:

Toute cette certaine demi-partie d'un carré de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la section appelée anciennement McDonoghville, dans le carré désigné par le No 48 sur un plan de L. W. Pilié, voyer de la ville, en date du 10 février 1860, et borné par les rues Madison, Decatur, DeArmas et Jefferson, étant cette moitié du dit carré la plus rapprochée de la rue Madison, qui se compose des terrains 7, 8, 9, 10 et 11, et une moitié des terrains Nos 6 et 12, et mesurant 300 pieds de façade rue Madison sur 150 de profondeur et de façade rues Decatur et DeArmas. Ces usines comprennent tout ce qui est nécessaire à une brasserie de premier ordre, érigées dans les trois dernières années, construites avec les meilleurs matériaux; sont situées de façon à présenter les plus grandes facilités pour l'exploitation d'affaires de brasserie; et sont une occasion pour les capitalistes qui, par une sage administration, rendront un produit des plus satisfaisants.

Conditions de la vente.

Comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1894, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.

ET

JEUDI, le 21 juin 1894, à 3 heures de l'après-midi, au local du "Brewery," seront vendus tous les chevaux, mulets, wagons et harnais appartenant à la dite "Algiers Brewing Co.," ainsi que toute la bière qui se trouve dans les cuves de la dite compagnie.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38,269.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet — MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 24 mai 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, meurant 28 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse, mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol, notaire, numéroté 213: le lot No 1 mesurant 285 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 295 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1/2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceaux de terre**, situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Étant la section fractionnelle des Nos 22 et 25 dans le Township No 14, range sud No 25 Est, District Sud-Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20/100 acres ou 38 1/4 arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc, comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou tout comptant, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différent doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 27

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

Ludwig Fichhorn vs ses créanciers

PAR WM. P. CURTIS— encanteur—Bureau No 129 rue Commune—Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 13 juin 1894, à 10 heures A. M., au local No 374 avenue Tulane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 41,497, et daté le 29 mars 1894, la propriété ci-après décrite conformément à un inventaire déposé en mon bureau—

Plusieurs lots de têtes de tuyaux en fer galvanisé, piédestaux, etc.
Plusieurs lots de coudes de tuyaux de stove, corniches en fer, fil de fer, etc.
Un coffre fort en fer.
Un cheval et un lot de harnais.
Aussi, plusieurs comptes et billets
Conditions—comptant avant livraison.
3 juin—3 12 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Effets Personnels, etc., etc., à l'encan.

Succession de Mlle Ann Donnelly.

No 41,426.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet—LUNDI, 25 juin 1894, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1894, il sera vendu à l'encan, au local No 149 rue Terpsichore—

Les meubles de maison et effets personnels, etc., etc., et une réclamation de $350, comme il est décrit dans l'inventaire original déposé à la Cour,

Conditions—Comptant avant livraison.
13 juin—13 20 25

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Achille Chiapella.

No 3,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet. —JEUDI, 5 juillet 1894, à la Bourse des Encanteurs, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre, daté du 30 mai 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "C," dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 3 de l'ilet 47, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des dites deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication. 20 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John White.

No 42,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau. No 14 rue Carondelet — JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 30 mai 1894, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberty, Thalia et Melpomène, désigné par le No 4, sur un plan de J. F. Braum, daté du 10 avril 1875, et mesure 26 pieds de face sur la rue Franklin, 38 pieds 8 pouces 7 lignes dans le fond, 64 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, près de la rue Melpomène, et 65 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro 390 rue Franklin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Montgomery Gibson

vs.

Preston Johnston Gibson et als.

No 41,661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 21 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 25 février 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, daté du 8 mars 1894, par le dit juge dans la succession de R. L. Gibson, No 37,905 de la dite Cour de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre, connu comme "The Oak Forest Plantation, sur le Bayou Black, à peu près à 18 milles de Houma, paroisse Terrebonne, Etat de la Louisiane, situé sur les deux côtés du Bayou, borné en haut, sur le côté gauche, rive descendante, par la terre anciennement appartenant aux héritiers de Rousell, et en bas, sur le côté gauche, par la terre de John Favey, et en bas, sur la rive droite descendant, par la terre anciennement appartenant à R. R. Barrow, maintenant celle de A. A. Bodin et en haut, même rive par la terre de J. P. Robertson, ensemble avec les bâtisses et améliorations, 3 mulets, outils aratoires, animaux et machines, etc. La portion de Oak Forest Plantation sur la rive nord du dit bayou Black, étant composée des lots 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91 et la moitié du haut du lot 92 dans le township 16, range 15 Est et la portion sur la rive sud est composé des lots 80 et 81 dans le township 16, range 16 Est et la portion du bas, à savoir:

7 80-100 chaines de face du lot 20: le tout dans le 29 et 30 et la moitié nord ouest du quart du lot 35, township 17, range 15, East contenant 31.49 et 69 100 acres plus ou moins, sauf et excepté: 1° un morceau sur la rive gauche, à la partie du dit ci-inclus: mesurant un acre de face et déterminé d'arpentage, vendu par Jno Favey. 2° Un morceau de terre sur la rive droite en descendant le dit Bayou Black, touchant à l'église de couleur, mesurant un acre de face sur quarante acres de profondeur donné à George Williams par Randall Lee Gibson. Pour être vendu subd visé, défini et séparé conformément à un arpentage fait par T. S. Easton, voyer de la paroisse Terrebonne, qui a été appointé pour faire cet arpentage, et dont le plan fait après le dit arpentage, qui sera exhibé à la Bourse au moment de la vente comme suit:

1. 2 200 acres, plus ou moins, de terres plantées de cyprès et de gros arbres.

2. 949 acres, plus ou moins, de terre avec balance de terres boisées y appartenant, et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence, des maisons de dépendances, écuries, etc.

Conditions—Pour les 2,200 acres de terre boisées, plus ou moins, comptant.

Pour les 949 acres, plus ou moins, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., un quart comptant, et le reste en paiements égaux de 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au ou aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, sur toute la susdite propriété, en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de la vente seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Samuel Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 21

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de John I. Pittman et als.

No 34,330 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 148 rue Gravier—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à deux ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, au dates du 2 et du 7 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Cinq certains lots de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine ou Foucher, Market, Chestnut et Walnut, désigné comme l'ilet No 18. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 inclusivement. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No 4 forme l'encoignure des rues Magazine et Chestnut. Le lot No 5 touche dans le fond aux lots Nos 1, 2, 3 et 4 et mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, le tout conformément à un plan attaché à un acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, en date du 10 août 1886.

2° **Une portion de terre** située dans le Sixième district, carré d'ilet No 17, borné par les rues South Market ou Broadway, Chestnut, Foucher et Market, mesurant 31 pieds, 9 pouces de façade sur la dite rue South Market, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et forme la plus grande partie du terrain No 8, acquise par Charles Perrin de Jerse Cowand, en vertu d'un acte passé pardevant J. W. Breedlove, notaire, le 25 mai 1859, et aussi une allée s'étendant de la dite portion de terre de 90 pieds, jusqu'à la rue Chestnut et ayant une largeur de 3 pieds, 9 pouces.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 7 pour cent et toutes les clauses de sécurité usuelles; les acquéreurs assumant le paiement des liens et privilèges pour les travaux de pavage au gravois actuellement enregistrés contre ladite propriété; aussi les taxes de 1894.

Les actes de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs: 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.
13 mai—13 20 27—juin 3 13.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une magnifique résidence en briques à deux étages, No 81 rue Race.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, en date du 9 mai 1894, succession de John W. Glenn, décédé, Dossier No 35,605, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, ensemble avec cette magnifique et confortable résidence en briques à deux étages, avec mansarde qui s'y trouve No 81 rue Race, étant l'encoignure des rues nord-ouest St-Thomas et Race, ilet No 25 borné par les rues Robin, Chippewa, comprenant les lots un et deux; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Race et St-Thomas; chaque lot mesure vingt-neuf (29) pieds 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent dix (110) pieds, avec un morceau de terre dans le fond mesurant cinq pieds de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cinquante-neuf pieds; toute la propriété mesure cinquante-neuf pieds de face à la rue Race sur une profondeur de cent quinze pieds et face à la rue St-Thomas avec toutes les bâtisses, constructions et améliorations qui s'y trouvent, la résidence en briques à deux étages avec mansarde et ses dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente et la proportion des taxes pour la partie subséquente de 1894 aux frais de l'acquéreur.
11mai—11 16 23 30 juin6 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE

Ilet dans le Troisième District.

JARDINIERS, LAITIERS,

ATTENTION.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles—

Un ilet de terre très élevé borné par les rues Adams, Gordon, St-Claude et Marais, désigné comme ilet 433. Pour dimensions voir le Plan à la Bourse.

Le terrain fait face au Southern ou Shell Beach Road [Chemin Coquillé] et seulement à trois ilets des chars de la rue Dauphine.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les autres clauses de garantie usuelles dans les actes de vente.

Les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus du prix d'adjudication des taxes de 1894 et déposeront 10 0/0 de l'enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, N. P., aux frais de l'acquereur.
12 juin—12 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci après, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, ilet 266, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Remparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire public en cette ville, dans son livre de plans No 104 et mesurant d'après cela, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works, lieux d'aisance, etc., etc., connu par les Nos municipaux 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cecilia Thompson et son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle,

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany,

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.

—VS—

John Coyne et als.

No 40,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune—MARDI, 10 juillet 1894 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue **St-Louis**, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue **Roman**, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse**, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue **Roman**, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc

3° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Perdido, Poydras, Johnson et Galvez**. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citernes, lieux d'aisance, etc.

4° **120 acres de terre** décrits comme suit N. E. 1/4 de S. W. 1/4 W. 1/2 de S. E. 1/4 Section 4, T. 6, R. 10 East, Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeurs sur la propriété vendue; les acquéreurs feront assurer les bâtisses sur la propriété pour une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets; ils transféreront les polices d'assurances au détenteur ou aux détenteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque; et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

——DE——

Chevaux,

Mulets,

Wagons

Et Harnais,

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de la Banque Lafayette de St-Louis

VS.

La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI, 21 juin 1894, à 3 heures P. M., en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 21 février 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'enchère publique, au local de la Compagnie de Brasserie d'Alger, rue Madison, entre Decatur et DeArmas, dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les animaux, comprenant chevaux, mulets, wagons et harnais, le tout conformément à un inventaire qui sera exhibé le jour de la vente. Aussi, toute la bière dans les cuves de la brasserie.
10 juin—10 17 à date

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Effets, etc.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—MERCREDI, le 13 juin 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 379 rue Robertson, près Laharpe, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la succession de Hortense Dubuclet, Dossier No 41,230, il sera vendu à l'encan

Meubles, etc.
Conditions—Comptant.
3 juin—3 10 13

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi.,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES

TERRAINS,

RUE CONTI.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894; le dit ordre rendu par l'Hon. G. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

1° **Deux certains lots de terre** situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 1 et 5 dans l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1864 lesquels lots mesurent chacun 20 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

1 A. **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel terrain mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 162 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du cottage double en bois No 540 rue Conti, contenant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, et est loué $8 par mois par chaque côté.

2° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'ilet No 41 borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné; les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Ces terrains ont des clôtures.

3° **Deux certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désigné comme lots Nos 1 et 30, plan par J. Pilié, leur date 1840, les dits lots se touchent et mesurent chacun suit, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur rue Prieur. Le No 30 mesurant 26 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres, et louée à $8 par mois.

4° **Quatre lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier district de cette ville étant désignés comme numéros Nos 9 et 11 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet, désignés par les Nos 17 et 18 dans l'ilet 26, d'après un plan de Cosnier, en date du 5 décembre 1844. Les dits lots se touchant et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme No 11 rue Prieur, consistent en un charmant cottage résidence, retiré des trottoirs, avec grillage en fer orné sur la façade. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépenses, cuisine, 3 chambres à coucher, devant de cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté, etc.

5° **Un lot de terre** situé dans le premier district de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet désigné par le No 19 dans l'ilet No 26, sur un plan de Cosnier, daté 1er décembre 1844. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en un joli cottage en bois loué à $20 par mois.

6° **Un certain terrain**, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme terrain No 20 dans l'ilet No 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cour par côté et dans le fond, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Le local est loué $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs, en sus de leur enchère, et ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour les actes de vente pardevant James B. Ward, notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 Rue Canal.
9juin—9 10 11 12 13 20 27 juil3 7 8 9 10 11

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE ILET DE TERRE,

Avec les bâtisses et améliorations,

Dans le Troisième District.

Dans l'affaire de LOUIS SCHAFF ET ALS vs les mineurs SCHAFF.

No 42,247.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 24 avril 1894 et signé le 30 avril 1894 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7, borné par les rues Havane, Abondance, Trésor et Warsaw, contenant 28 lots de terre, numérotés de 1 à 28 inclusivement, le tout d'après un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire, d'après le plan No 32.

Conditions—Un tiers ou plus, ou le tout, comptant; le reste, s'il y en a, en 1 et 2 ans, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer et payer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9mai—9 16 22 29 juin 5 12

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Esther Levi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —No 41,025.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 23 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Paroisse East Feliciana.

1° **Un certain morceau de terre**, connu comme le "Rankin Tract," ayant 435 acres, plus ou moins, et borné au nord par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy, à l'est par la rivière Comite, au sud par un bayou ou creek se déversant dans la rivière Comite, et à l'ouest par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy.

2° **Un certain morceau de terre**, connu comme "Chapman Tract", ayant 417 acres, plus ou moins, borné au nord par Pipes, à l'est par Thos. S. Adams, au sud par les terres anciennement appartenant à S. Keller & Montgomery, et à l'ouest par la rivière Comite.

3° **Un certain morceau de terre**, connu comme le "Kelly Tract", contenant 320 acres, plus ou moins, borné au Nord par le Dr W. Pipes, à l'Est par Wm. S. Irwin's et au Sud par les terres d'Isaac Berryhill et celles de B. D. Chaney.

Acte de vente pardevant Hewes T. Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
Aussi, un petit lot de bijouterie.
Conditions—Comptant.
25mai—25 30—juin 6 13 20 24 à date

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 24 rue Annonciation et No 254 rue Tchoupitoulas.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre original et supplémentaire à moi adressé en date du 4 et du 6 mai 1894, rendu par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "B" dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné comme lot No 11 sur un plan de H. Moellhausen, C. E., en date du 10 janvier 1847, situé dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope ou Louisa, Commerce ou Pearle et Delord. Lequel lot mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques, à deux étages, cuisine attenante, ayant grand magasin au bas, et quatre chambres en haut, rapportant un revenu de $20 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6, sur un plan annexé à un acte pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire, le 11 de mai 1867, situé dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Poeyfarre. Lequel lot mesure 16 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation, 13 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 51 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 5 et à peu près 53 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 7 et s'étendant à une allée de 5 pieds de largeur, ouvrant sur la rue Poeyfarre, en usage avec les dits lots et les autres.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, ayant 6 chambres, et rapportant un revenu de $12.50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent de dépôt requis du montant de leur adjudication. Les taxes pour l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire aux frais des acquéreurs.
15 mai—15 16 23 30—juin 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 631 rue Bagatelle.

Succession de Mme Carolina Hoenig.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 rue de la Commune, le MERCREDI, 27 juin 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu de, et conformément à l'ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1894, dossier No 37,783, et pour compte de la succession de Mme Carolina Hoenig, décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 56, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Bagatelle et St Antoine, lequel lot mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, dans un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt avec hypothèque et autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur paiera les taxes de 1894 au-dessus du prix d'adjudication. Dépôt de dix pour cent requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—juin 6 13 20 24 27

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 328 rue Marais entre Esplanade et Kerlerec.

Succession d'Edmond Cabiro,

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—**MARDI, 19 juin 1894**, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, en date du 15 mai 1894, pour le compte de ladite succession, de la propriété suivante à savoir:

Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 181 borné par les rues Marais, St-Claude, Esplanade et Kerlerec, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 25 et 26 de l'ilet No 6 sur un plan de A. D'Hemecourt, voyer, en date du 18 décembre 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant ensemble, conformément au dit plan, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui la divise du lot No 24 vers la rue Kerlerec, 63 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond et 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne qui a divisé du lot No 27 vers la rue Esplanade. Ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent désignées par le No 328 rue Marais.

Étant la même propriété acquise par Edmond Cabiro d'Emilie Cazeres par acte pardevant C. T. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1883, enregistré C. O. B. K. 118, fol 294.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, retirée de la banquette, ayant corridor au centre, avec salon et salle à manger sur un côté et deux chambres à coucher sur l'autre côté, deux chambres dans les mansardes et une bâtisse à un étage, attenant avec trois chambres et office, galerie derrière, cuve, chambre à charbon, lieux d'aisances, etc., jardin de fleurs sur le côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un an ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transfèrera la police d'assurance au porteur des dits billets. L'acte de vente devra contenir la clause de non-aliénation, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et renonciation d'estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et déposera dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication. Le propriétaire actuel restera en possession de la propriété sans loyer, jusqu'au 1er aout 1894.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas T. Soniat, notaire.
17 mai—17 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District

Succession de Andreas Witt.

No 42,803. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue Commune—MARDI 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, carré d'ilet No 396 du Troisième District de cette ville borné par les rues Bons Enfants, Port, Morales et l'avenue Lafayette—lequel terrain forme le coin des rues Bons-Enfants et Port, et mesure vingt neuf pieds de façade rue des Bons-Enfants, sur cent trois pieds, six pouces de profondeur et de façade rue Port.

2° **Un autre terrain** dans le même district dans le carré d'ilet No 366, borné par les rues Bons-Enfants, Remparts et St-Ferdinand, mesurant vingt huit pieds de façade rue Port sur cent trente-et-un pieds six pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de cent pieds de la rue des Bons Enfants.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes de 1894.

Les actes de vente, pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

HENRY'S HOUSE,

No 109 rue St-Charles entre Poydras et Perdido.

Henry Hellmen vs Katie Consadine, son épouse.

No 42,492.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan SAMEDI, 16 juin 1894, à 10 heures A. M. précises au No 109 rue St-Charles entre Poydras et Perdido en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1894, le contenu du dit local, dans l'affaire ci-dessus, consistant en meubles de maison pour 35 chambres et effets. Bois en noyer noir, armoires, bureaux, lavabos, chaises, tables berceuses, miroirs, stores, traversins, oreillers, quilts, draps, boteau, vaisselles et verrerie, etc, le tout sera vendu en

BLOCK.

Conditions—Comptant à l'adjudication. L'acquéreur assumera toutes les obligations du bail du dit local, expirant le 30 septembre 1894, à raison de $85 par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.
5juin—5 9 12 15 16

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.

Dans l'affaire des Successions de M. et Dame Jean-Baptiste Jacquet.

No 42,096—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 juillet 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, conformément à un décret rendu le 25 mai 1894 et un ordre de vente rendu le 4 juin 1894, approuvant et homologuant une assemblée de famille tenue le 30 mai 1894.

Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Dupré et White, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, ayant les dimensions suivantes, savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues St Philippe et Dupré, 31' 5" 5'" de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dupré; les lots Nos 7 et 8 ayant chacun 31'5" 5'" de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 9 ayant 31' 5" 6'" de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dependent, consistant en deux petites maisons, deux étables, citernes, lieux d'aisances, etc., le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumant, en outre du prix d'adjudication, les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, No 14 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis.
9juin—9 13 20 27 juil4 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'enchère publique:

1° **Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt** du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier **ces dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, tous les droits, voies, passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, daté 25 octobre 1881, et annexé pour référence à un acte passé devant W. J. Castell ancien notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph et 125 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Julie le divisant de la propriété de P. Tulane; un autre lot de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 9 1/3 pouces — 123 pieds 8 1/3 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107, sur un plan déposé pour référence au bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié et Murray, en date du 3 mars 1869, le dit lot 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur; un autre lot de terre désigné par le No 1 ou 5 sur le susdit plan dans le bureau du dit ancien notaire Stark, mesurant 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la dite rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 20 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur dans le fond sur 113 pieds 5 pouces de profondeur. Un lot de terre mesurant 20 pieds, plus ou moins, face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 112 pieds 1 pouce, plus ou moins de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par J. A. D'Hemecourt, voyer, annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers ancien notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant 19 pieds 2 pouces face à la rue Petera (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds de largeur dans le fond sur 111 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et 112 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre, désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, en date du 8 février 1835, et mesurant comme suit, savoir: Le lot No 4 environ 21 pieds 5 1/2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le lot No 5 mesure 21 pieds 5 1/2 pouces de face à la dite rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 6 mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° **Quatre certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans le susdit ilet, bornés par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée, St Joseph) Commerce et Julie, et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 30 septembre 1880 et déposé pour référence au bureau du soussigné notaire, comme plan No 51; les dits lots se touchent les uns les autres et mesurant comme suit:

Les lots 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 1 le plus rapproché de la rue St Joseph et 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2 et 110 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 le plus rapproché de la rue Julie, et les lots Nos 3 et 4 y touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces de façade rue Commerce, 32 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Julie, 111 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les lots Nos 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau en portion de terrain ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers le dit ilet à la rue Commerce sur laquelle elle fait face 64 pieds 10 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les lettres G H E J, sur un plan de J. Pilié, voyer enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° **Cinq certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet susdit, borné par les rues Commerce, St-Joseph, Julie, Peters, [anciennement Nouvelle Levée] désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure américaine, 19 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, le dit lot No 1 mesure 111 pieds 5 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 5 pouces 6 2/5 lignes, sur la ligne de côté supérieure la plus rapprochée du lot No 2, le dit lot No 2 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 3, le dit lot No 3 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 4, le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division touchant au lot No 3 et 113 pieds 1 1/5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 5; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3/5 ligne sur la ligne touchant le lot No 4, et 113 pieds 4 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St-Joseph.

4° **Le tout et particulièrement le droit d'usage et d'occupation** jusqu'au 15me jour de Décembre A D 1897 du dit vendeur comme assigné de la Crescent City Sugar Refinery Company, d'après le bail de la Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, et de certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet où il est, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle-Levée) Commerce, St Joseph et Julie, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) environ 21 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1/3 de ligne sur la ligne qui le divise du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le divisant du lot No 3; le dit lot est partie d'une plus grande étendue de terrain appartenant à la Tulane Educational Fund et la Propriété de Paul Tulane et sur un plan ou esquisse dressé par A. de Armas, député-voyer de ville, et annexé pour références à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 30me jour de janvier 1883 étant la même propriété acquise par le dit défunt à acquise par achat, ensemble avec Frederick A. Savile, pour l'autre tiers indivis de Harry T. Howard, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1887, enregistré au bureau des transferts livre 126, folio 708.

Conditions—L'acquéreur devra donner son billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8,000) dollars en date du 25 octobre 1894, jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette ayant été payé d'avance; le dit billet ayant un an à courir, avec 6 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat et l'acquéreur devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumera aussi la place de cette succession dans une controverse ayant trait aux 8 pieds 3 pouces, le plus près de la rue St-Joseph, de la façade du lot "A" maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs. Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,202 de la Cour d'Appels de cette paroisse; la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant N. B. Trist, notaire, l'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
9juin—9 13 20 27—juil 4 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,

—ET—

108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Tolédano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance

2° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'ilet borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St-André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses de sécurité usuelles; les dits paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cheval, Wagon et Harnais.

Chas P. Gould vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,756, Division E.

SAMEDI, 16 juin 1894, à 11 heures A. M., à l'écurie Haas, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourbon, nous procéderons à la vente à l'encan publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre rendu et signé le 5 juin 1894, de la propriété ci après décrite—

Un cheval, un wagon, un jeu de harnais, d'après un inventaire.

Conditions: Comptant sur lieux.
E. CURTIS & CO.,
Encanteurs, No 201 rue Canal.
6 juin—à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriété de Valeur Bien Située.

Ce Beau Magasin et Résidence en Bois à Deux Etages.

Coin des rues Magazine et Harmony.

Nos 862 et 864 rue Magazine et Nos 136, 136 1-2 et 138 rue Harmony,

Immédiatement en face du Marché de la rue Neuvième et étant avantageusement situé pour affaires.

Une Jolie Résidence Double en Bois à Deux Etages,

Nos 10 et 12 Avenue Washington,

Entre Tchoupitoulas et Livaudais,

Avec Neuf Grands Terrains et Ecurie à Deux Etages.

—Et la—

Résidence en Bois Simple,

No 989 rue Tchoupitoulas,

Entre Huitième et Neuvième.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Mme Elizabeth Eiswirth, Mme Josephine Stander et als.

No 40,882.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, le 26 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15me jour de mai 1894, et signé le 21 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Cette propriété de commerce et** résidence coin des rues S. E. Magazine et Harmony Nos 862 et 864 rue Magazine et 136, 136 1/2 et 138 rue Harmony, immédiatement en face du Marché Neuvième. Le lot est désigné comme suit, à savoir. Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasant, et forme l'encoignure des rues Magazine et Harmony. La dite portion de terre mesure 43 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la dite rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces 4 lignes sur la rue Harmony et entre lignes parallèles.

Les bâtisses Nos 862 et 864 rue Magazine sont un magasin et résidence en bois deux corps de logis à deux étages couvertes en ardoises, occupées par une buvette et bar-room et un établissement de fruits et ayant de spacieuses galeries sur les deux rues et 12 chambres en tout, cave, etc.

Les Nos 136, 136 1/2 et 138 rue Harmonie sont bâtis sur les portions inférieures du terrain et sont arrangées pour magasins et maisons de résidence. Ils ont aussi des galeries devant et ont en tout 12 chambres, citernes, allées, etc. Faisant face immédiatement au marché de la rue Neuvième et dans le voisinage de l'école McDonogh et dans le centre même d'un quartier d'affaires très animé. Ces splendides magasins sont sûrs d'être toujours loués et sont capables de donner des loyers très élevés. C'est là une excellente occasion de s'établir dans un du voisinage, et offre à l'acheteur entreprenant la porte quel'e branche d'affaires au détail.

2° **Les jolies maisons de résidence doubles à deux étages en bois** Nos 10 et 12 avenue Washington et neuf terrains comprenant toute la façade sur l'avenue Washington, entre les rues Tchoupitoulas et Livaudais, décrites comme suit: Neuf certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges ainsi que tout ce qui y appartient, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington et les rues Sixième, Tchoupitoulas et Livaudais, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sur un certain plan dressé par Charles Crampon en date du 25 avril 1866, et déposé pour référence en l'étude de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le tout devant être vendu d'après ce plan qui sera exhibé à l'endroit de la vente que l'on verra pour les subdivisions et les dimensions détaillées.

La maison de résidence en bois à deux étages, Nos 10 et 12 avenue Washington, est située sur une portion des terrains 5 et 6 et est bâtie à distance du trottoir, et contient deux galeries devant, avec cour, et l'ameublement salons, un corridor avec escalier, salle à manger, office et cuisine au bas et 4 chambres à coucher de chaque côté au deuxième étage, avec 16 chambres en tout, citernes, auvents de façade et à l'arrière.

L'écurie en bois à deux étages contient 2 chambres au dessus. L'acquéreur du terrain attenant aux terrains sera déplacé à ses frais sur le 2 de la bâtisse qui s'élève sur le terrain No 4.

L'avenue Washington et la rue Tchoupitoulas sont pavées en pierres en carreaux, et cette spacieuse propriété est près des débarcadaires des bateaux du chemin de fer de ceinture; elle est désirable pour y faire bâtir.

3° **La bâtisse désirable en bois, à deux étages**, No 989 rue Tchoupitoulas, entre Huitième et Neuvième rues avec avant sur la façade et ayant 3 chambres et une cuisine, avent, citerne à l'arrière et cour de côté, etc. Le terrain est décrit comme suit. Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Huitième, Neuvième et St Thomas (anciennement Fulton), désigné comme terrain No 3 sur un plan dressé par H Moelhausen voyer, en date du 2 mars 1844 et déposé pour référence, en l'étude de L. R. Kenney, ancien notaire, en date du 4 avril 1845, et le dit terrain mesure, en pied américain, 25 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas (anciennement Levée) sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de l'Ascenseur de la Brasserie Lafayette, et d'industries expéditionnaires et d'autres grandes industries.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété pour lesquel les elle peuvent être données, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; et il assumera toutes les taxes dues et exigibles en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur, lesquels devront être faits 15 jours après la date de l'adjudication.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 26

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Premier District.

A L'ENCAN.

No 386 rue Erato, entre les rues Freret et Locust.

John W. Ryan vs Mme Mary Foote et als.

No 42,838—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 1er mai 1894, et signé le 7 mai 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie Freret et Locust. Le lot est désigné comme lot No 13 et mesure 26 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, connu par le No 386 rue Erato. Aussi, 2 cottages dans le fond du lot.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreur qui doivent être divisés conformément aux intérêts des parties, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement des toutes les taxes de l'année 1894, en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James Fahey, notaire.
12mai—12 16 23 30 juin6 13

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cen's.